

Recommandations patients atteints des pathologies mastocytaires



Informations sur le COVID-19 pour les adultes et les enfants

La situation concernant le COVID-19 nous amène à vous transmettre ces conseils. Ces éléments sont actualisés à la date du 15 avril 2020 (les éléments mis à jour sont en orange dans le texte) mais peuvent être amenés à évoluer, nous vous recommandons de consulter le site dédié du gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus.

Un dispositif de confinement est désormais mis en place sur l'ensemble du territoire jusque 11 mai 2020. Les déplacements sont interdits sauf dans certaines situations (www.gouvernement.fr/info-coronavirus) notamment pour se rendre auprès d'un professionnel de santé. **Respectez les gestes barrières** : se laver les mains à l'eau et au savon (au moins 1 min), ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique plusieurs fois par jour et après chaque contact, et après les éternuements (à faire au creux du coude) ou mouchages de nez (avec mouchoir à usage unique) et après avoir touché des surfaces qui pourraient avoir été contaminées. **Saluer sans se serrer la main ni embrassade, respectez une distance d'au moins un mètre.**

Évitez de porter vos mains à votre visage sans les avoir au préalable lavées à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique. Porter un masque chirurgical jetable n'est utile qu'en cas de symptômes respiratoires nouveaux et inhabituels afin de protéger les personnes qui vous entourent en **respectant les gestes barrières** pendant **14 jours**.

Ces pathologies ne sont pas connues pour aggraver les symptômes de COVID-19 ou d'autre infection.

Pas d'arrêt systématique des traitements cytoréducteur et biothérapies, sauf en cas de signes d'infection (fièvre, toux, difficultés respiratoires, courbatures...) et **uniquement sur avis médical** du médecin référent qui vous suit pour votre pathologie ou de votre médecin de famille.

Pas d'arrêt intempestif des corticoïdes. Pas d'arrêt de midostaurine.

Pas d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS : Ibuprofène et tous les autres), ni de corticoïdes pour traiter un accès fébrile ou infectieux. Prendre du paracétamol.

Si vous êtes sous cytoréducteur, biothérapies ou corticoïdes au long cours à des doses supérieures à 10-15 mg/jour vous êtes plus fragiles. Restez autant que possible à votre domicile et demandez à votre entourage de faire vos courses et limitez les contacts en respectant les gestes barrières. **Conformément aux décisions gouvernementales**, les personnes fragiles doivent impérativement rester à leur domicile, en arrêt de travail, si aucune solution de télétravail n'est envisageable. **Connectez-vous sur le site declare.ameli.fr pour plus d'informations.**

Si vous avez un médicament à dispensation hospitalière, il peut vous être livré auprès de la pharmacie la plus proche de votre domicile : www.urlz.fr/cg0W

Pour les personnes ayant été en contact avec un patient positif pour le coronavirus ou ayant des symptômes qui font penser au COVID-19 (toux, fièvre)

- ✓ Maintien à domicile sans aucune sortie.
- ✓ **Respectez les gestes barrières** vis-à-vis de votre entourage immédiat.
- ✓ Surveillez votre température deux fois par jour durant les 14 jours suivant.
- ✓ Dans la mesure du possible, dormez séparément. Les zones communes, salle de bain par exemple, si elles sont partagées doivent répondre à des mesures d'hygiène robustes, nettoyées et désinfectées fréquemment (eau de javel). Ne partagez pas les serviettes et produits d'hygiène.
- ✓ Évitez de toucher poignées, interrupteurs et surfaces planes, nettoyez et désinfectez fréquemment (eau de javel) pour protéger les personnes qui vous entourent.
- ✓ En cas de survenue de symptômes respiratoires avec fièvre ou nez qui coule, toux, diarrhées, contactez votre médecin traitant ou le numéro de permanence.
- ✓ Appelez le 15 uniquement en cas de symptômes graves, gêne respiratoire ou malaise ou si vous n'arrivez pas à contacter votre médecin traitant.
- ✓ Aérez plusieurs fois par jour maison/appartement.
- ✓ Appelez votre médecin traitant ou le numéro de permanence.

Vous avez des questions sur le coronavirus www.gouvernement.fr/info-coronavirus ou numéro d'information gratuit 0 800 130 000